**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 33 (1888)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: Conférences militaires : sous-section de Lausanne : séance du 12

décembre 1887

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 22.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

| Impressio                    | ns.   | •    |     | • |  |   |   |   | • | •  |     | Fr. | 500  |
|------------------------------|-------|------|-----|---|--|---|---|---|---|----|-----|-----|------|
| Frais d'administration       |       |      |     |   |  |   |   |   | • |    | •   | ))  | 100. |
| Délégués                     | vaud  | lois |     |   |  | • |   |   |   | 90 |     | ))  | 100  |
| ))                           | fédéi | caux | ζ.  |   |  |   |   | • | 4 | •  | 9   | ))  | 200  |
| Conférenciers                |       |      |     |   |  | • |   |   |   |    |     | ))  | 100  |
| Imprévu (cours d'équitation) |       |      |     |   |  |   |   |   | • | )) | 200 |     |      |
| Excédant                     | de re | ecet | tes | ٠ |  | • | ٠ |   | • |    |     | ))  | 500  |
| 2 14                         |       |      |     |   |  |   |   |   |   |    | 0.0 | Fr. | 2820 |

## Conférences militaires.

SOUS-SECTION DE LAUSANNE.

Séance du 12 décembre 1887.

M. le lieut.-colonel Pingoud présente le principal travail de la commission chargée de l'étude du sujet de concours cantonal nº 2: Mesures préparatoires et exécution de la mobilisation d'un bataillon, d'un escadron ou d'une batterie. Cette étude devait être basée sur les indications suivantes:

« Le commandant reçoit pour la subsistance de sa troupe l'indemnité de vivres en argent; les fourrages sont fournis par la commune contre bons.

L'auteur choisira sa place de rassemblement au lieu où se trouve le matériel de corps de son unité; il indiquera les mesures à prendre et rédigera les différents ordres à donner; il fera un tableau du temps employé aux différentes opérations.

Le jour où l'unité est prête à marcher, elle doit opérer une marche de 25 à 30 kilomètres dans une direction à choisir par l'officier. »

La commission était composée de MM. le lieutenant-colonel d'infanterie Pingoud; le capitaine de cavalerie André; le capitaine d'artillerie Ruffieux; le capitaine-adjudant d'infanterie Colombi; le 1<sup>cr</sup> lieutenant d'artillerie J.-J. Mercier; le 1<sup>cr</sup> lieutenant de cavalerie Ed. Bonnard.

Le thème général sur lequel est basé le travail de la commission est une guerre franco-allemande, dans laquelle nous aurions à garder le front ouest de nos frontières, soit Bâle-Genève.

Le rapporteur fait d'abord une brève relation chronologique des faits qui sont censés avoir eu lieu dès le moment de la tension des rapports diplomatiques entre les deux puissances jusqu'au jour de l'envoi par le Conseil fédéral, aux gouvernements cantonaux intéressés, de l'ordre de mobiliser les I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> divisions de l'armée. Il cite entr'autres la mise de piquet, la convocation des Chambres fédérales, la nomination du général, du chef d'état-major et de l'adjudant-général, puis la mise sur pied d'une fraction de l'état-major général et la désignation des officiers territoriaux et des comman-

dants du service des étapes. Vient ensuite le texte de l'ordre fédéral de mobilisation, de l'arrêté cantonal y relatif et des instructions du département militaire cantonal aux fonctionnaires chargés de coopérer aux opérations de la mise sur pied des troupes.

Les données qui précèdent ont servi de base à trois travaux semblables relatifs aux opérations de mobilisation d'un bataillon, d'un escadron et de deux batteries d'artillerie de campagne, l'une de la Ire division, l'autre de la IIe.

L'étude présentée par M. le lieut.-colonel Pingoud traite de la mise sur pied d'un bataillon de fusiliers. Elle est rédigée sous la forme d'un journal tenu par le commandant de ce corps dès le moment de la publication de l'ordre de mobilisation et accompagné du texte de tous les ordres et rapports concernant les opérations de la mise sur pied du bataillon et de l'acheminement de celui-ci vers la frontière. Ce journal commence par l'énumération des mesures déjà prises à l'avance par un chef prévoyant et désireux d'assurer une marche méthodique et régulière des travaux multiples que nécessite la mobilisation d'un bataillon. Tout est prévu jusque dans des détails qui, presque insignifiants en apparence, ont leur importance à l'instant décisif. Citons entr'autres les avis préliminaires donnés à l'état-major et aux chefs de compagnie du bataillon, les ordres préparés à l'avance pour être distribués aux officiers à l'heure opportune, l'inspection des emplacements de réunion et les cantonnements du soir, l'entente avec les fournisseurs, les recommandations faites par les journaux en ce qui concerne les effets que doivent emporter les hommes, les instructions concernant les bagages des officiers, les dispositions concernant la cuisine de ces derniers.

Les premiers ordres du jour portent la date du premier jour de mobilisation. Ils prescrivent les mesures nécessaires pour la réunion du bataillon sur l'emplacement fixé et pour son organisation, conformément aux prescriptions édictées par le commandant de place, dont le texte est donné. Ces ordres prévoient en détail tout ce qui doit être fait ; ils sont donnés avec précision et leur exécution doit se faire d'après l'ordre fixé, de sorte que le bataillon, après avoir été assermenté, peut partir de bonne heure pour le cantonnement du soir complètement organisé, ou à peu de chose près, et pourvu de tout son matériel.

Suivent ensuite les rapports relatifs à l'exécution de ces ordres émanant du médecin de bataillon sur la visite sanitaire, de la commission sanitaire chargée d'examiner les cas douteux, de l'officier chargé de la reconnaissance du matériel, de l'officier désigné pour surveiller l'échange et le remplacement d'effets d'habillement et d'équipement, du quartier-maître et des quatre chefs de compagnie sur le travail qui leur incombait. Puis vient le rapport du commandant de bataillon au commandont de la place résumant les opérations

et annonçant que le bataillon est prêt à passer l'inspection; cette pièce est accompagnée d'une partie des états à fournir à l'autorité militaire, établis dans la matinée. Le surplus de ces états est expédié dans l'après-midi.

Le journal du commandant consacre ici quelques lignes sur la marche du bataillon jusqu'au cantonnement, son installation dans ceux-ci et le règlement des quelques opérations non terminées avant le départ.

La dernière partie du travail de M. le lieut.-colonel Pingoud a trait à l'acheminement du bataillon vers un point donné de la frontière. Cette marche rentre déjà dans les opérations de concentration et, bien que le tout soit basé sur une simple supposition, nous nous abstenons d'entrer dans le détail des ordres, rapports et renseignements divers qui la concernent.

En terminant cette analyse nous ne pouvons que souhaiter de voir — si un bouleversement européen devait un jour nous appeler à garder nos frontières — la mobilisation de nos bataillons s'effectuer avec un ordre aussi parfait que celui que constate le journal du chef de bataillon censé avoir été mis sur pied dans l'étude qui vient de nous occuper.

Dans la même séance, M. le capitaine de cavalerie André a présenté le travail de la commission relatif à la mobilisation d'un escadron de dragons. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les opérations sont basées sur les mêmes suppositions que celle du bataillon de fusiliers. Les mesures prises, les ordres, rapports et renseignements, différents, bien entendu, de ceux qui précèdent, puisqu'il s'agit de la cavalerie, présentent naturellement une grande analogie quant aux opérations. Nous nous bornerons donc à dire que le rapport de M. le capitaine André, également intéressant et fort bien étudié, a, ainsi que le précédent, été admis comme travail de concours.

Les travaux concernant la mobilisation de deux batteries d'artillerie seront présentés plus tard.

# Séance du 9 janvier 1888.

M. le lieut.-colonel *Ed. Secretan* fait à l'assemblée un récit attachant de la visite faite en septembre dernier aux manœuvres de la 28° division bavaroise par quelques officiers envoyés en mission à cet effet.

Ces manœuvres ont eu lieu dans le grand-duché de Bade et dans la partie nord du royaume de Wurtemberg.

La 28° division, comprenant deux brigades, fait partie du XIV° corps d'armée. Elle est composée exclusivement de troupes badoises à l'exception d'un régiment de fusiliers silésien. Voici l'indication des unités dont elle était formée pour les manœuvres :

2 régiments de fusiliers, 2 régiments de grenadiers, dont un de la garde grand-ducale, 2 régiments de cavalerie, dont un des dragons de la même garde, 11 batteries d'artillerie, dont une à cheval, une compagnie de pionniers et une ambulance; plus deux compagnies de sous-officiers fournies par une école de sous-officiers.

Les manœuvres exécutées ont eu lieu brigade contre brigade.

Le conférencier dit dors et déjà n'avoir que des éloges à faire des troupes et de leurs aptitudes manœuvrières, mais il fait remarquer en même temps que les diverses évolutions ont eu lieu sous certains rapports dans des conditions plus favorables que cela n'a ordinairement lieu chez nous.

La division ne comportait que son effectif de paix, soit de garnison; les réservistes, les hommes en congé du roi, n'avaient pas été appelés; ainsi les compagnies ne comptaient guère que 130 à 150 hommes. L'artillerie, à quatre pièces par batterie, n'avait pas de caissons; les munitions étaient placées dans les avant-trains. La division ne traînait aucune voiture, si ce n'est celles de la compagnie de pionniers et une d'ambulance. Donc, à cet égard, la tâche était singulièrement facilitée.

En outre, le terrain sur lequel les troupes devaient manœuvrer était exceptionnellement favorable. Pas trace de pentes et de coupures comme chez nous. On ne trouvait guère que de petites collines offrant d'ailleurs de belles positions d'artillerie. Le sol, formé d'une terre sablonneuse, n'était pas même coupé de fossés d'assainissement ni d'autres obstacles. Il n'y a du reste pas eu de combats de bois ; aucune forêt n'a été occupée, ni même traversée. Quant aux villages, on les évitait et il n'y a également pas eu de combats de localités. Donc, à ce point de vue encore, il existait de grandes facilités inconnues dans notre pays.

Enfin — nouvel avantage — le service des subsistances était réduit à sa plus simple expression. La division a bivouaqué deux fois ; on s'est simplement servi, pour amener les vivres, de chars de réquisition qui ont été renvoyés aussitôt après. Tous les autres jours, les troupes ont été logées chez les habitants. La division n'avait par conséquent pas de train d'administration.

Le système de nourriture chez le bourgeois est fort simple. La troupe déjeune avant son départ, puis elle ne reçoit plus rien jusqu'à sa rentrée au cantonnement. On ne fait pas de distributions extraordinaires.

La mission a pu remarquer le parfait entraînement des troupes, sans qu'il leur eût été fait de distribution de vivres extraordinaire. On défend absolument de vendre aux troupes des boissons alcooliques; cette défense n'est d'ailleurs pas absolument nécessaire, les soldats ne possèdant pas d'argent.

Pendant la durée de la critique, les troupes restaient en position;

les soldats dormaient sur le terrain, en gardant le sac au dos. — Après la critique il y avait une petite reprise de la manœuvre, puis les troupes rentraient dans leurs cantonnements. Les compagnies partaient séparément; quant aux officiers supérieurs, ils rentrent chez eux aussitôt après la fin de la manœuvre, laissant les compagnies sous le commandement de leurs officiers.

M. le lieut.-colonel Secretan signale ici la facilité avec laquelle se fait le service intérieur. Le rapport de service de la division a lieu en même temps que la critique des manœuvres, vers onze heures du matin. On s'y occupe de la tenue des troupes, des cantonnements, etc., puis on distribue le service pour le lendemain. Les sous-ordres sont donnés en route, pendant la rentrée dans les cantonnements.

Aussitôt les troupes arrivées, les officiers remettent le service aux sous-officiers. Les appels, inspections, tout le service intérieur sont placés sous la conduite des sous-officiers. Le service des officiers s'en trouve fort simplifié; on ne les voit du reste plus s'occuper de la troupe jusqu'au lendemain.

A l'encontre de ce qui se passe chez nous, les soldats ne vont pas au cabaret depuis leur rentrée. Le silence et le calme règnent dans les cantonnements.

La discipline des troupes allemandes est admirable; dans les marches, dans les manœuvres ou dans les cantonnements, on ne voyait pas un soldat qui ne fût pas à son rang ou à son poste. Il n'y a pas eu un seul cas d'indiscipline.

Une particularité à noter, c'est que, en Allemagne, la direction des exercices est facilitée — outre ce que nous avons dit plus haut — par le fait qu'il est interdit au public de circuler sur le terrain des manœuvres ; c'est la gendarmerie qui veille à ce que cette défense ne soit pas enfreinte. Il en résulte que la figure du champ de bataille se dessine très nettement. On ne permet du reste pas de passer entre les troupes en présence.

On laisse aux commandants en chef une grande liberté d'allures. Le conférencier cite le cas d'un commandant de brigade qui, au lieu d'attaquer la position défensive occupée par son adversaire, se borna à déployer quelques tirailleurs et resta en place. Il n'y eut donc pas de manœuvre. Le général déclara qu'il n'avait pas attaqué parce que la position était trop forte pour pouvoir être enlevée par une brigade seulement.

Le service d'exploration se fait très au loin par la cavalerie. Ce système a pour résultat qu'on peut porter l'artillerie beaucoup plus en avant. Ainsi, un jour, on envoya toute l'artillerie d'une brigade devant le premier bataillon.

Lorsqu'il s'agit d'introduire le combat, aussitôt le contact pris, on s'avance jusqu'à 700 mètres. A ce moment, grâce aux rapports qui lui sont parvenus, le commandant prend ses dispositions définitives.

Tout se passe avec calme et lenteur; on voit peu de troupes jusqu'alors. Le gros prend ensuite ses dispositions également avec un calme absolu. On prépare sur une aile ou sur l'autre l'attaque décisive; puis quand tout est prêt, toutes les troupes se mettent rapidement en mouvement pour atteindre le but, avec une facilité d'évolutions remarquable. On dirait que tous les éléments de l'attaque se détendent comme un ressort.

La tactique habituelle des troupes allemandes peut se résumer ainsi :

Faire une démonstration sur le front ou sur une aile avec un faible effectif; masser toutes les troupes disponibles sur une aile ou sur le front pour l'attaque décisive. Pas de mouvements tournants; on emploie les attaques d'aile, de front et débordantes. Grand calme dans la préparation de l'attaque, mais déploiement de la plus grande énergie aussitôt que la décision définitive est prise.

En ce qui concerne les différentes armes, le conférencier formule les observations qui suivent.

Le *génie* était représenté dans la 28° division badoise par une seule compagnie de pionniers qui n'a d'ailleurs pas été beaucoup utilisée.

L'artillerie emploie à peu près la même tactique que la nôtre. Elle prend ses positions en masse et ne détache des fractions qu'à titre exceptionnel. Elle a cependant une tendance plus marquée à appuyer l'infanterie dans l'attaque jusqu'à 600 mètres de l'ennemi. Elle reste aussi plus longtemps en position que chez nous et se laisse volontiers approcher par l'infanterie avant de partir.

Les mouvements s'exécutent avec une grande correction. Ce n'est toutefois pas l'artillerie qui a le plus frappé M. Secretan; la nôtre pourrait soutenir la comparaison, abstraction faite des attelages, qui étaient admirables.

La cavalerie, chargée du service d'exploration, s'acquitte merveilleusement bien de cette tâche. — Après l'avoir accomplie, elle se réunit et intervient dans la bataille partout où elle peut. — On ne peut que louer, dans cette arme, sa mobilité, le dressage des chevaux et l'équitation.

L'une des qualités de l'infanterie est la rapidité inouïe de sa marche et de ses évolutions. Les changements de formation se font avec une rapidité extraordinaire. — Lorsque la troupe rentre au cantonnement, chaque compagnie est précédée d'un sous-officier qui marque le pas.

Il existe encore, dans l'infanterie allemande, la formation sur trois rangs. On ne l'emploie guère que sur la place d'exercice; elle n'a d'autre avantage que celui d'ètre une bonne école pour former la troupe. Cette formation a été conservée par esprit de tradition, sur la volonté de l'empereur; mais les officiers voudraient la voir disparaître.

### REVUE MILITAIRE SUISSE

BIBLIOTHEQUE

BIRORE

Trinfanterie allemande ne s'arrète pas aux feux à grande distance; on ne tire pas au delà de 800 mètres. L'offensive consiste à marcher vite et en rangs serrés. On change à chaque instant de formation pour marcher plus vite et dès que la troupe est hors du feu, on reprend la formation serrée.

Au début de l'action, on ne déploie que quelques tirailleurs. Pour égaliser la munition, on fait tirer, aux grandes distances, homme par homme de droite à gauche. Puis on approche jusqu'à 500-400 mètres, pendant qu'on masse les troupes sur le point décisif; vient enfin l'attaque finale.

L'offensive est beaucoup plus vigoureuse qu'elle ne l'a été chez nous jusqu'à présent. On fait un premier élan jusqu'à 600 mètres, puis un second jusqu'à 400 mètres. Le reste des compagnies de première ligne rejoint, et on s'avance de nouveau jusqu'à 200 mètres. On tire peu dans l'offensive; plus le terrain est découvert, plus l'allure doit être rapide. L'infanterie tire à genou et s'arrête peu. A 200 mètres, la ligne de tirailleurs est très dense; elle a deux ou trois hommes d'épaisseur, c'est l'ordre serré au premier chef. Les bataillons de seconde ligne arrivent rapidement, puis on donne l'assaut tambours battant et trompettes sonnant. Au dernier moment et au son du tambour, les troupes reprennent le pas de parade. C'est d'un effet saisissant.

En Allemagne, la compagnie est la véritable unité de combat. On voit souvent des compagnies de bataillons différents mélangés dans le combat, mais on ne s'en inquiète pas. — Il faut ajouter que la chose est facilitée par le fait que les capitaines sont montés.

M. le lieut.-colonel Secretan termine son intéressant exposé en disant que, tout en reconnaissant les solides qualités des troupes allemandes qu'il a vues à l'œuvre, il est loin d'éprouver aucun sentiment de découragement en ce qui concerne notre armée. Il a en effet été constaté que, lorsque ces mêmes troupes manœuvrent sur des terrains difficiles et dans des conditions moins favorables que celles de la 28<sup>e</sup> division badoise, il se commet les mêmes fautes et les mêmes hésitations que chez nous.

# Insignes d'officiers.

DHO -

Monsieur le rédacteur de la Revue militaire suisse, Lausanne.

Vous publiez dans votre nº 1, du 15 janvier 1888, sous le titre : « Insignes d'officiers », une lettre proposant d'apporter certaines modifications aux insignes des majors de toutes armes et des officiers de cavalerie de tous grades.

Votre honorable correspondant aborde une question qui, certainement, mérite d'être étudiée, mais la solution qu'il propose ne paraît